



Procès-verbal

64^e assemblée générale ordinaire

Lundi 23 mars 2026 à 19h à la Maison Vaudagne

À 19h10 est déclarée ouverte, par Danièle Demmou, Présidente, cette **64^e Assemblée générale ordinaire**, convoquée selon nos statuts (art. 4).

Toutes les sociétés ont reçu la convocation dans les délais et toutes les décisions prises ce soir seront considérées comme valables.

Notre Présidente souhaite la bienvenue à toutes et tous et relève la présence de :

- **M. Francisco Sanchez**, Président du Conseil municipal ;
- **M. Laurent Tremblet**, Maire ;
- **Mme Xhevrie Osmani**, Conseillère administrative ;
- **M. Damien Boccard**, Conseiller administratif ;
- **Mme Nadia Vanotti**, Service des sports - chargée administrative et associative ;
- **Mme Hélène Mateev**, Service culturel - responsable vie meyrinoise.

Sont excusés :

Mme Stéphanie Baron-Levrat, responsable Service solidarités et cohésion sociale ;

M. David Genequand, responsable Service des sports.

Pour le comité du Cartel :

Danièle Demmou, présidente
Catherine Tremblet, vice-présidente
Valérie Python-Bernasconi, membre
Anton Jeker, trésorier
Philippe Fosserat, membre

Pour le secrétariat :

Danuta Pagano
Nante Andrianarisoa

Excusée : Véronique Sautreuil

1. Liste des présences

44 sociétés présentes

Aïkido Club Meyrin	Francis Chapuis
APE Meyrin	Karen Baudoin
Arcus-Caeli, orchestre de Meyrin	Marie-France Purro
Association Artmeyrinois	Dominique Amoos
Association des Bénévoles de Meyrin	Denise Zosso
Association EchosVergers	Camille Bussien-Sartoretti
Association des Habitants de la Ville de Meyrin	Rosmarie Gremaud
Association Foulées automnales de Meyrin	Stefane Monti
Association Latino-Américaine de Meyrin	Elisa Barona Garces
Association Le CEFAM	Christine Aeschbach
Association Perspectives	Philippe Vernisse
Association Mémoires de Meyrin	Pierre-Alain Tschudi
Association des Intérêts de Cointrin	Violaine Kaeser et Teresa Beni
Cercle Albanais Meyrinois	Hysri Halimi
Club d'Activités Photo de Meyrin	Kennedy Grant
Club de Bridge de Meyrin	Angèle Helfer
Club des Aînés	Thierry Magnin et Raymond Bolay
Club Hippique Meyrin	Isabelle Salatko
Club Philatélique de Meyrin	Christian Noir
Colonie de vacances La Ruche	Antonio Laurencet
Dauphins Genève	Laura Bos
Etoile Cycliste de Meyrin	Alejandro Soto Moreno
Footing Club Meyrin	Tina Gertsch
FSG Meyrin	Sonia Pisanello
Gymnastique Féminine de Meyrin (SGFM)	Martine Hubert et Sylvie De Kaenel
Jardins Familiaux du Renard	Gil Dos Santos Rodrigues
Judo Club Meyrin	Eric May et Peggy Schmitt
Karaté Club Meyrin	François Falvo
Meyrin Basket	Giuseppe Cappellano
Meyrin CTT (tennis de table)	Joan Helfer
Meyrin Natation	Dora Longobardi
Meyrin Pétanque et Longue	Bernard Carrel
Meyrin Volleyball Club	Corine Schopfer et Chantal Pugliese

Moderato con Brio
MCM
Musique Municipale de Meyrin
Rugby Club Cern Meyrin Saint-Genis
Samaritains de Meyrin
Sapaudia, chœur transfrontalier
Ski Club Meyrin
Tambours et Fifres de Meyrin
Tennis Club de Meyrin
Tchoukball Club Meyrin
Vivarium de Meyrin

Kaori Guérin
Laure Dardel
Pascal Roduit
Amy Berthaut
Nirantini Somasuntharam
Bénédicte Desponds
Michel Peris et Chantal Ozelley
Sephora Laudani
François Hernot
Samantha Urbina
Charly Merminod

11 sociétés excusées

Association culturelle Bouratino
Association Garderie M.-Village la Framboise
Association Culturelle Musulmane Meyrinoise
Badminton Club Meyrin
Jardin Robinson de Meyrin
Ju-Jitsu Club Meyrin
Maison Vaudagne
R2Danse
Rock Dance Company
Salto de l'Escargot
Société Suisse de Sauvetage

Valérie Buchet
Thierry Battisti
Faizan Nasir
Robin Tenger
Stefano Cario / Sabrina Cerutti-Joye
Karine Loy
Danièle Demmou
Mélanie Bertoli
Nicolas Grillet
Christine Estoppey
Michel Wohnlich

8 sociétés non-excusées

Association des Habitants de Ch.-Fréchets
CP Artistique de Meyrin
CP Meyrin Hockey sur glace
Jardins Familiaux La Cascade
Meyrin FC
Union Sportive de Cointrin
Service du Feu de Meyrin
Scouts de Meyrin

Martine Viret
Sonia Frey
Frédéric Mounoud
Manuel Alves Da Cunha
Antoine Salamolard
Giuseppe Fincati
Yannick Paillard
Victoria Tornare

2. Nomination de deux scrutateurs

Monsieur Bernard Carrel (Meyrin Pétanque et Longue) et **Monsieur François Falvo** (Karaté Club Meyrin) sont nommés scrutateurs pour les votes.

3. Approbation du PV de l'AG du 31 mars 2025

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

4. a) **Rapports du comité et de la Présidente**

Danièle Demmou donne lecture de son rapport de présidente (v/annexe).

b) **Rapport du Trésorier**

Anton Jeker donne lecture de son rapport (v/annexe).

c) **Rapport des Vérificateurs des comptes**

Les comptes du Cartel ont été contrôlés par **Mme Elisa Barona Garces de l'Association Latino-Américaine de Meyrin et par Mme Martine Hubert de la Société de Gymnastique Féminine de Meyrin.**

La Présidente donne la parole à Madame Elisa Barona Garces pour la lecture du rapport.

d) **Approbation de ces rapports**

Les différents rapports sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

5. **Proposition de modifications des statuts**

Les sociétés membres ont reçu la proposition de modifications des statuts.

La présidente demande à l'assemblée si elle a des commentaires ou des questions relatives aux modifications avant de voter.

Quelques personnes interviennent :

- Stefane Monti de l'Association les Foulées Automnales
- Hélène Mateev, Service de la culture - responsable vie meyrinoise
- Elisa Garcias Barona de l'Association Latino-Américaine de Meyrin
- Pierre-Alain Tschudi de l'Association Mémoires de Meyrin

Les échanges sont les suivants :

➤ Article 4

Stefane Monti demande des précisions concernant l'ajout de l'article 4, notamment si les deux modes de transmission sont cumulés ou laissés au choix des sociétés.

Le Comité répond que le choix appartient à chaque société, qui devra indiquer sa préférence au secrétariat.

➤ Article 5

Stefane Monti s'interroge sur l'utilisation du terme « élire » et suggère éventuellement de garder « désigner » ou mettre « proposer ».

Le Comité précise que le terme « élire » est approprié, dans la mesure où l'assemblée valide formellement la personne, même si celle-ci se propose.

Il s'agit en outre d'une fonction impliquant une responsabilité et une personne ne peut être désignée contre son gré.

➤ Article 7

Stefane Monti demande des précisions concernant la disposition relative à l'incompatibilité entre un mandat au sein du comité du Cartel et une fonction d'élu communal (municipal ou administratif) de la commune de Meyrin. Il s'interroge notamment sur la possibilité pour des élus d'autres communes de siéger au comité.

Le Comité confirme que cette incompatibilité concerne uniquement la commune de Meyrin.

➤ Article 9

Stefane Monti questionne la suppression du terme « sociétés » dans la proposition de modification. Il relève une incohérence car ce terme est maintenu dans d'autres articles, notamment à l'article 10.

Le Comité explique que les modifications ont été soumises à une juriste pour vérification. Elle a recommandé de supprimer le terme « sociétés » afin d'éviter toute confusion avec une entité à but lucratif.

C'est souligné toutefois que ce terme figure dans le nom du Cartel.

À l'issue des échanges, il a été décidé de maintenir le terme « sociétés » dans cet article, en raison de sa portée historique et de la clarté apportée par les articles 60 et suivants du Code civil.

La version initiale est ainsi conservée : « **Peuvent faire acte de candidature pour devenir membre du Cartel, les sociétés, associations ou clubs, au sens des articles 60 et ss CC, qui répondent aux conditions cumulatives suivantes :** ».

➤ Motivations des modifications

Hélène Mateev demande quelles sont les motivations des modifications proposées.

La présidente indique qu'il s'agit surtout de se mettre à jour. Philippe Fosserat précise que, suite à une récente demande d'adhésion d'une coopérative, le comité a constaté un manque de clarté dans les statuts actuels.

➤ Article 2

Elisa Garcias Barona demande des précisions sur la notion de « valoriser le bénévolat » et des exemples si possible.

Le comité répond que les associations rencontrent des difficultés liées au bénévolat. La valorisation du bénévolat s'inscrit dans une volonté d'adaptation et fait partie des missions du Cartel. Des stratégies sont en cours d'élaboration et les propositions de tout un chacun sont les bienvenues.

Pierre-Alain Tschudi précise que cet objectif figure déjà dans les modifications proposées, notamment à l'article 2 alinéa f) qui est « de proposer des formations

en lien avec la gestion des associations pour les membres des comités affiliés au Cartel ».

En tenant compte des remarques soulevées, la Présidente Danièle Demmou, demande à l'assemblée le vote à main levée.

En retenant toutes les propositions sauf pour l'article 9 alinéa i) où le mot société sera gardé, les statuts sont acceptés à l'unanimité, sans abstention et sans refus.

6. a) Élection des membres du Comité

La Présidente informe l'assemblée, avec regret, que le Cartel a reçu deux démissions : celle de Valérie Python-Bernasconi, après plus de 16 ans d'engagement au sein du Cartel, dont 4 ans à la présidence et celle de Daniel Kohler, membre du comité et trésorier du Cartel pendant 30 ans. Elle remet à Valérie Python-Bernasconi un cadeau en remerciement de son engagement. La présidente invite l'assemblée à adresser un mot de remerciement à Daniel Kohler, absent pour raison de santé, pour ses 30 années de dévouement au Cartel. Une carte de vœux est mise à disposition à cet effet et lui sera remise ultérieurement, accompagnée d'un cadeau.

Les autres membres du Comité actuel se représentent pour un nouveau mandat de 2 ans :

Danièle Demmou

Catherine Tremblet

Philippe Fosserat

Anton Jeker

À la suite de la démission de Daniel Kohler, **Anton Jeker** le remplace au poste de trésorier.

Comme annoncé lors de la dernière assemblée générale, le Cartel a recherché deux nouvelles personnes pour intégrer le Comité. Deux candidatures ont été reçues :

- **Dominique Amoos** de l'Association Artmeyrinois
- **Florence Davoust** de Meyrin Pétanque et Longue

Les deux candidates se présentent à l'assemblée.

La présidente propose de procéder à un vote groupé, à main levée, pour l'élection du Comité.

Le nouveau Comité est élu à l'unanimité, sans abstention ni opposition.

Danièle Demmou souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres du comité.

b) Élection de la Présidente

Catherine Tremblet, vice-présidente actuelle, présente la candidature de **Danièle Demmou** qui souhaite renouveler son mandat. Conformément aux statuts, elle est éligible pour une nouvelle période de deux ans.

Le Comité propose à l'assemblée de procéder à l'élection, à main levée, de Danièle Demmou à la présidence du Cartel.

La Présidente est réélue à l'unanimité, sans abstention ni opposition.

c) Élection d'un Vérificateur de comptes suppléant

L'Association Latino-Américaine de Meyrin termine son mandat cette année, le Cartel la remercie pour son engagement.

La **Société de Gymnastique Féminine de Meyrin** et le **Tennis Club de Meyrin** sont les deux sociétés vérificatrices pour l'année 2027.

Le Cartel est alors à la recherche d'une nouvelle société suppléante.

La Présidente demande à l'assemblée si des sociétés souhaitent se porter candidates. François Falvo du Karaté Club de Meyrin et Dora Longobardi de Meyrin Natation se proposent. D'un commun accord entre les deux sociétés, Meyrin Natation présente finalement sa candidature.

La présidente du Cartel procède à l'élection à main levée de cette proposition.

A l'unanimité, **Meyrin Natation** est élu vérificateur de comptes suppléant pour 2027.

7. Admission – démission – exclusion

Le Cartel a reçu 1 demande d'adhésion. Il s'agit de l'Association **Les Potagers des Vergers**.

Le comité du Cartel a examiné les critères d'admission et il a émis un préavis favorable.

Notre Présidente passe la parole à Geneviève Reynaud, présidente de l'association.

L'Association Les Potagers des Vergers a été créée en 2018. Elle promeut l'agriculture urbaine biologique, favorise l'accès au jardinage et encourage les pratiques de culture locales. L'association est basée au sein de l'écoquartier des Vergers à Meyrin.

L'association met actuellement à disposition 6 terrains répartis en 10 potagers urbains, cultivés par environ 270 jardiniers sur une superficie totale de 1 500 m². Pour y adhérer, certaines conditions doivent être remplies comme être résident de Meyrin et ne pas posséder de terrain ailleurs. Aucune expertise particulière n'est requise. Les statuts, la charte et le règlement encadrent les activités.

L'objectif de l'association est de développer l'agriculture urbaine tout en favorisant les liens sociaux, les échanges et le bien-vivre. Elle propose des

parcelles individuelles (6 m²) et collectives (9 m²), dont les récoltes sont individuelles ou partagées entre les occupants.

Le vote se fait à main levée. Pas d'abstention, pas d'opposition.

Cette association est acceptée et devient membre du Cartel. **Danièle Demmou** leur souhaite la bienvenue.

Le Cartel compte désormais **64 sociétés membres**.

Le Cartel n'a enregistré aucune démission et aucune exclusion.

8. Manifestations

L'assemblée prend connaissance de quelques manifestations à venir. Toutes les manifestations annoncées au Cartel sont disponibles sur les réseaux sociaux du Cartel.

7 au 10 avril : Camp de natation (Meyrin Natation)

Samedi 11 avril : Gratiféria, marché gratuit (AHVM)

Samedi 25 avril : Vide grenier meyrinois (Maison Vaudagne et comité bénévoles)

Samedi 13 juin : Concert chœur transfrontalier SAPAUDIA

Quelques sociétés présentent également leurs manifestations :

Jeudi 28 mai : Concert des membres (Moderato con Brio)

Dimanche 7 juin : Concert (Orchestre symphonique de Meyrin, Arcus-Caeli)

Octobre : fête des Vergers (Echovergers)

Novembre : Concert à Meyrin (Orchestre symphonique de Meyrin, Arcus-Caeli)

Philippe Fosserat présente « Les assises de la culture ».

Samedi 25 avril de 9h30 à 12h : Atelier de consultation des associations culturelles du Cartel dans le cadre des Assises de la culture, une démarche collective de la Ville de Meyrin qui vise à élaborer sa politique culturelle.

9. Propositions individuelles

Aucune proposition reçue à la date du lundi 16 mars.

10. Divers

Danièle Demmou fait un retour du sondage effectué auprès des sociétés au début de l'année 2025. Ce sondage avait pour objectif d'évaluer les services proposés par le Cartel et d'identifier des axes d'amélioration. Il en ressort que :

- De manière générale, les sociétés sont satisfaites des services proposés
- La gestion des associations devient assez compliquée
- Quelques suggestions ont été formulées : la mise en réseau et la centralisation des informations concernant les manifestations.

La Présidente regrette toutefois que les sociétés n'aient pas davantage profité de cet espace pour s'exprimer, émettre des avis ou des critiques constructives, afin de permettre au Cartel de mieux répondre à leurs besoins.

Philippe Fosserat, membre du comité du Cartel, présente l'outil Clubdesk.

Suite au sondage, le Cartel souhaite se réinventer et renforcer son soutien à ses membres. Dans ce cadre, il a décidé de mettre en place un outil de gestion des associations : Clubdesk.

Le Cartel propose aux sociétés un nouveau service d'accompagnement pour l'utilisation de cet outil en ligne, qui centralise en un seul endroit les fonctions de gestion d'une association : gestion des membres, communication, paiements, factures, agenda et documents. L'objectif est de faciliter et d'alléger le travail des bénévoles.

Le Cartel pourra accompagner les sociétés dans l'utilisation de Clubdesk, les soutenir administrativement dans certaines tâches (sur demande) et favoriser les échanges d'expérience entre elles. Une séance d'information et d'échange sera organisée dans le courant du mois de mai pour les sociétés intéressées.

Par rapport aux questions de données, celles-ci sont stockées en Suisse.



Avant de passer la parole aux invités officiels, la Présidente informe que la Maison Vaudagne qui accueille la présente assemblée générale n'est ni à louer ni mise à disposition pour des manifestations. Cette séance constitue une exception en raison de sa double fonction de présidente du Cartel et également de la Maison Vaudagne.

Madame Demmou informe que le Cartel a décidé de nommer Monsieur **Daniel Kohler** membre d'honneur, en reconnaissance de son dévouement et de son engagement au sein du Cartel durant ces trente années.

L'assemblée salue cette nomination par des applaudissements et exprime sa reconnaissance.

La Présidente donne ensuite la parole aux invités officiels.

M. Francisco Sanchez, Président du Conseil municipal

Monsieur Sanchez remercie le Cartel pour son invitation et adresse ses salutations au comité, aux invités ainsi qu'à l'ensemble de l'assemblée. Il précise qu'il s'efforce dans la mesure du possible, d'être présent aux événements organisés par le Cartel et les associations de Meyrin.

Il rappelle avoir notamment participé, l'année précédente, au « Repas des présidents », qu'il qualifie de moment important et convivial. Cette rencontre a permis d'échanger et de remercier les président-e-s des associations pour leur travail et les responsabilités qu'ils assument.

Il salue l'engagement du Cartel ainsi que celui de l'ensemble des associations locales, qu'il considère comme le ciment social, culturel et sportif entre les habitants et la commune. Au nom du Conseil municipal, il adresse ses vifs remerciements pour l'investissement constant et l'excellent travail accompli par le Cartel depuis de nombreuses années et assure que le Conseil municipal continuera de soutenir pleinement ses actions.

M. Laurent Tremblet, Maire

Monsieur Tremblet prend la parole au nom du Conseil administratif, composé de lui-même et des deux conseillers, Madame Osmani et Monsieur Boccard, également présents. Il remercie le Cartel pour l'invitation et souligne l'importance que le Conseil administratif accorde au tissu associatif de la commune.

Il adresse ses remerciements au comité du Cartel pour le travail accompli tout au long de l'année. Il salue en particulier la gestion et la coordination avec les services communaux lors des deux manifestations majeures que sont la fête des écoles et la fête du 1er août, événements importants pour la vie communale.

Il relève également l'implication du Cartel au sein du comité du journal *Meyrin Ensemble*, notamment à travers la participation de sa présidente au comité de rédaction. Il salue tout le travail derrière ces articles : celui des associations, du Cartel et du comité de rédaction. Il adresse également ses vifs remerciements au secrétariat du Cartel pour le travail et le dévouement de ses secrétaires.

Le Maire félicite par ailleurs la qualité de la gestion financière du Cartel. Malgré l'absence du trésorier, la transition a été assurée avec efficacité. Le nouveau trésorier a su garantir la continuité des activités. Il relève, avec une pointe d'humour, être quelque peu envieux de cette situation, qu'il compare à celle de la commune qui est parfois assez difficile.

Monsieur Tremblet félicite également la révision des statuts, validée lors de la présente assemblée générale. Il souligne que l'objectif est de maintenir une structure moderne et que cette étape s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Il évoque ensuite la mise en place du nouvel outil Clubdesk, qui constitue une seconde étape dans ce processus de modernisation. À la suite des échanges avec le Conseil administratif, le Cartel a introduit de nouvelles prestations destinées aux sociétés.

S'adressant aux associations, il rappelle que les services de tutelle, actuellement au nombre de trois, restent à leur disposition et les encourage à les solliciter en cas de besoin. Il rappelle également que, pour toutes les associations, en particulier celles bénéficiant de subventions communales, le Conseil administratif attend de recevoir une invitation à leur assemblée générale. Le Maire et les conseillers administratifs s'efforcent, dans la mesure du possible, d'y participer. Il s'agit d'une petite piquêre de rappel.

Enfin, concernant l'organisation de manifestations, il insiste sur la nécessité d'informer les autorités communales en amont.

Pour conclure, Monsieur Tremblet souhaite une bonne suite au Cartel ainsi qu'à toutes et à tous.

Clôture de l'assemblée générale à 20h35 suivie du verre de l'amitié.



Nantenaina Andrianarisoa
Verbaliste



Danièle Demmou
Présidente

Diffusion : 1 exemplaire aux Président(e)s des sociétés.
1 exemplaire aux Vérificateurs des comptes.
1 exemplaire aux membres du Comité du Cartel et aux secrétaires
7 exemplaires à la mairie de Meyrin.

Meyrin, 31 mars 2026 / DD/na